

**COMMUNIQUÉ**  
(le 20 janvier 2010)

**Destinataires : responsables de paroisses, diacres permanents et agents et agentes de pastorale**  
**Provenance : + Paul Marchand, s.m.m.**  
**Objet : H1N1**

Chers collaborateurs et collaboratrices,

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, des restrictions sont imposées dans le diocèse en vue de protéger les gens contre le virus H1N1. Ces restrictions touchaient tout particulièrement *la poignée de main* lors de l'échange de la paix, la *communion sous l'espèce du vin*, et *l'eau bénite* dans les bénitiers. La présente est pour vous annoncer que **ces restrictions pourront être levées à compter du 1<sup>er</sup> février prochain.**

Cela ne veut pas dire qu'il faille *nécessairement et automatiquement* revenir à ce que nous faisons auparavant. Il se peut, qu'au cours de cette période de restrictions, on ait découvert qu'on peut très bien se souhaiter la paix de façon très signifiante sans '*devoir*' se donner la main. Il se peut aussi qu'on ait découvert que l'idée d'offrir la coupe à tous les participants dans une '*grande assemblée*' ne soit pas nécessairement la meilleure idée qui soit autant au plan hygiénique qu'au plan pratique et même liturgique. Si nous lisons bien les instructions qui nous sont données dans la '**Présentation générale du Missel Romain**' – (*document que je vous ai fait parvenir avec le calendrier et mes souhaits de Noël*) - nous découvrons que : 'boire à la coupe' est recommandé d'abord pour des groupes restreints (p.4, no 283). Quand il s'agit de 'foules', on peut le faire si le pasteur le juge opportun, *pourvu que les fidèles soient bien instruits (...) ou que le nombre des participants ou une autre raison n'en rende l'exécution trop difficile*. Il serait sans doute bon de relire ce document et de réfléchir à nouveau sur ces deux points avant de faire votre annonce sur la levée des restrictions. Notons, en passant, les exigences indiquées pour la purification des vases liturgiques (no 279). Quand au retour de l'eau bénite dans les bénitiers, je ne pense pas que cela crée quelque problème que ce soit. Prenons tout simplement conscience de l'importance de garder toujours très propres à la fois l'eau et les bénitiers.

Merci à nouveau pour votre fraternelle collaboration.

---

+ Paul Marchand, s.m.m.  
Évêque de Timmins.